

Année académique 2021 - 2022

Domaine Éducation

Bachelier: instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be **HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél: +32 (0) 65 40 41 48 Fax: +32 (0) 65 40 41 52 Mail: edu-mons@helha.be **HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES Tél: +32 (0) 71 35 29 34 Fax: +32(0)71354128 Mail: edu-gosselies@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél: +32 (0) 69 67 21 00 Fax: +32 (0) 69 67 21 05 Mail: edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Français 1.1						
Code	PEIM1B09PP	Caractère	Obligatoire			
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1			
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h			
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte David GORET (david.goret@helha.be) HELHa Campus Mons Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be) HELHa Gosselies Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)					
Coefficient de pondération		30				
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC				
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français				

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthologie de leur enseignement
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs discipllinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra maîtriser (reformuler, expliquer, analyser, synthétiser,...) et mettre en pratique les contenus enseignés, dans un langage adéquat, lors d'un examen (et/ou un travail).

Liens avec d'autres UE

Préreguis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B09PPA Français 1

45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B09PPA Français 1

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).



Année académique 2021-2022

Domaine Éducation

Bachelier: instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél: +32 (0) 65 40 41 48 Fax: +32 (0) 65 40 41 52 Mail: edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français 1							
Code	14_PEIM1B09PPA	Caractère	Obligatoire				
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1				
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h				
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be)						
Coefficient de pondération		30					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage "Français 1" contribue au développement des compétences et capacités et permet de développer une expertise dans les contenus enseignés. C'est également un cours de méthodologie de la langue française.

Cette activité d'apprentissage envisage essentiellement l'enseignement-apprentissage des outils grammaticaux de base.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra maitriser (reformuler, expliquer, analyser, synthétiser...) et mettre en pratique les contenus enseignés, dans un langage adéquat, lors d'un examen (et/ou un travail).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Grammaire : les classes de mots, la notion de phrase (types et formes), les fonctions : révision et regards réflexifs.
- Conjugaison : questionner les fondements de la conjugaison et son enseignement.

Démarches d'apprentissage

- Apprentissage et enseignement contextualisé
- Travail de groupes et conflit socio-cognitif
- Cours magistraux
- Analyses d'articles de méthodologie de la langue française.

Dispositifs d'aide à la réussite

- exercices formatifs
- entretiens individuels
- exercices supplémentaires sur ConnectED

Sources et références

- BRECKX M. (édition revue et actualisée par CHERDON Ch. et WAUTHELET B.), (2012), Grammaire française, éd. de boeck

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- syllabus
- photocopies
- plateforme informatique

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une interrogation sur les compétences de base a lieu en octobre. La liste des attendus se trouve sur la plateforme ConnectED. La note de cette interrogation compte pour 20% de l'évaluation du Q1. Les 80% restants concernent l'examen écrit de janvier.

Lors des examens écrits, l'étudiant doit atteindre un niveau de maitrise suffisant. Si ce n'est pas le cas, l'étudiant peut être en situation d'échec pour l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	20				
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	100

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Le cours est donné entièrement au Q1.

Les modalités d'évaluation du Q2 sont identiques à celles du Q3 (100% pour l'examen écrit).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).